



COMMOTIONS CEREBRALES: *SPORT, SANTE ET DROIT*

**Colloque organisé par la Commission Droit du
Sport du Barreau de Grenoble**

***Le Vendredi 12 octobre 2018
Maison de l'Avocat à Grenoble
45 rue Pierre Sépard
38000 GRENOBLE***

PROGRAMME

(Voir pièce jointe)

8h30 : Café d'accueil

9h00: Ouverture du colloque

12h30 : Mi-temps - Déjeuner à la Maison de l'avocat

14h00 : Reprise du Colloque

17h30 : Clôture du colloque et apéritif - 3^{ème} mi-temps

**Avec les interventions de responsables fédéraux et de clubs, de médecins, experts,
assureurs, avocats**

Ouvrage à paraître aux Editions CAMPUS OUVERT

Participation aux frais 20 € incluant les prestations de restauration

Règlement à l'inscription chèque libellé à l'Ordre des Avocats

Bulletin d'inscription par mail : secretariat@avocats-grenoble.com

Ou courrier : Maison de l'Avocat - 45 rue Pierre Semard, 38000 GRENOBLE

Places limitées. Inscription obligatoire